

2 ans de réparation d'échange (Crédit)

Procédure de Service & Garantie pour les appareils < 200€(valeur consommateur)

Les appareils <200€ valeur consommateur seront crédités pendant la période de garantie de 2 ans.

L'appareil défectueux est vérifié par le revendeur et doit être rapporté au service de retours à Mouscron par un succursale de Cebeo.

La demande de note de crédit sous garantie est dûment remplie et faxée avec la preuve d'achat du consommateur au n° suivant :

Fax : 02/716.25.01

Attention : S'il s'avère que l'aspirateur n'a pas été utilisé correctement pendant la période de garantie (remplacement du filtre tardif, utilisation de sacs non conformes, aspiration d'eau, plâtre ou cendres) un montant forfaitaire sera facturé
L'appareil peut être détruit et sera crédité au client après réception de la note de crédit d'Electrolux.

Procédure de Service & Garantie pour les appareils < 200€(valeur consommateur)

Floor Care & Small Appliances

Conditions de garantie:

Nos appareils sont couverts par une garantie de 2 ans conformément aux dispositions légales (à l'exclusion des accessoires).

Si l'appareil n'a pas été utilisé correctement pendant la période de garantie (entretien non-conforme, non-utilisation de pièces de rechange originales, usage à des fins non-conformes, chute de l'appareil,...) la garantie sera exclue et nos tarifs de réparation hors garantie seront d'application.

Marche à suivre:

- 1) L'appareil défectueux est vérifié par le revendeur
- 2) Si le revendeur constate que l'appareil retourné est défectueux et que toutes les conditions de garantie sont remplies, il pourra échanger le produit au consommateur
- 3) Le revendeur garde l'appareil défectueux dans son point de vente afin que l'appareil puisse être vérifié par l'Account Manager d'Electrolux.
- 4) Si la plainte est jugée justifiée par l'Account Manager d'Electrolux, le revendeur renvoie le document "DEMANDE DE NOTE DE CREDIT sous GARANTIE" avec la preuve d'achat du consommateur (avec mention claire du type de produit et de la date d'achat) à Electrolux

Belgium s.a.

DEMANDE DE NOTE DE CREDIT sous GARANTIE

Fax: 02-716 25 01 / e-mail: floorcare.belgium@electrolux.be

moyennant les conditions ci-dessous:

- 1) chaque demande doit être accompagnée de la preuve d'achat du consommateur; sans preuve d'achat, la date de production sera prise en considération (veuillez alors mentionner le numéro de série);
- 2) Electrolux Belgium s.a. se réserve le droit de déterminer si un produit bénéficie de la procédure "Note de crédit sous garantie"

A compléter par le revendeur

et à renvoyer aux coordonnées mentionnées ci-dessus avec la preuve d'achat du consommateur

Date:
Numéro de client du revendeur:
Nom du revendeur:
Code postal, commune du revendeur:
Numéro de téléphone du revendeur:
Nom du consommateur:
Marque et modèle de l'appareil:
Date d'achat du consommateur:
Numéro de série de l'appareil:
Description du problème:

—